

Chèques SPORT 2026



*Pour tous les jeunes
de 5 à 20 ans domiciliés
sur la Communauté de Communes
Cœur de Maurienne Arvan*



Bénéficiez de réductions pour vos activités sportives !



Les chèques sport servent à **financer une adhésion à un club sportif partenaire** du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la 3CMA.

Ils ont une valeur de :

- 60 € pour les élèves de primaire et lycée
- 40 € pour les collégiens
- 80 € pour les étudiants (moins de 21 ans)

En contrepartie, une participation financière est demandée. Elle est calculée à partir de l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 de la famille.

Nos partenaires

Les associations qui acceptent les chèques sport :

- | | | |
|-------------------------------------|--|------------------------------|
| • A Corps et Danse | • Club des sports de Montricher-Les Karellis | • Maurienne Escalade |
| • Antonia Flamenco | • Club des sports de Saint-Jean-d'Arves | • MLD VTT |
| • Basket Club Mauriennais | • Football Club de Saint-Julien | • Nautic Club Mauriennais |
| • Bleuets de Maurienne | • Football Club de Villargondran | • Skate and Create |
| • CAM Foot | • Garney Multisports | • Ski Club du Corbier |
| • CAM Handball | • Karaté Wado Kan | • Ski Club La Toussuire |
| • CAM Rugby | • La Piste en Herbe | • Tennis Club |
| • Club Haltérophile et Culturiste | • Le Pied à l'Etrier | • Union Athlétique Maurienne |
| • Club Pongiste | • L'Elite Mauriennaise | • Zum and Form Maurienne |
| • Club des sports d'Albiez-Montrond | • Maurienne Judo | |

Renseignements

DISPOSITIF À DEMANDER ENTRE LE 2 MARS ET LE 27 NOVEMBRE 2026

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
Situé au 2^e étage de la Résidence Jean Baghe
à Saint-Jean-de-Maurienne

Site internet : www.coeurdemaurienne-arvan.com
rubrique « Action sociale »

Tél : 04 79 64 00 54

Mail : cias@cias-3cma73.com

Permanences :

tous les matins de 8h30 à 12h00

+ les mercredis de 13h30 à 17h00 (uniquement en septembre)



Réalisation : service communication 3CMA / Photos : 3CMA / freepik.com